



Annecy, lundi 9 octobre 2023

Nicolas RUBIN
Maire de Châtel
Président de l'Association
des Maires de Haute-Savoie
58 rue Sommeiller
74000 Annecy

à

Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Objet : Nouvelles brigades de gendarmerie en Haute-Savoie

Monsieur le Président de la République,

Vous avez annoncé le 2 octobre dernier la projection de 238 nouvelles brigades de gendarmerie, conformément à l'engagement que vous avez pris en 2022 en la matière.

À cet endroit, je veux saluer cet effort supplémentaire et le nécessaire déploiement des forces de l'ordre de proximité afin de renforcer le service public de la sécurité dans nos territoires.

Les choix opérés pour le département de la Haute-Savoie concernant Talloires-Montmin, Saint-Julien-en-Genevois et Sciez répondent en partie aux propositions formulées au regard de l'évolution de la démographie et de la délinquance dans le département, aux statistiques relevées et au maillage utile et stratégique des périmètres de couverture.

Cependant, le cas du projet oublié de Cranves-Sales, commune située dans l'agglomération annemassienne, interroge l'association des maires, adjoints et conseillers départementaux de Haute-Savoie.

Réunie en comité le vendredi 6 octobre dernier et après une large concertation et analyse des positions des élus sur ce sujet, répondant par l'unanimité, notre association souhaite appeler votre attention et votre haute bienveillance sur cette situation.

L'identification de ce projet, issu d'un travail important mené par la gendarmerie, les élus de la commune, de l'intercommunalité et du département, afin d'accompagner, de conforter, d'encourager mais aussi de financer cette implantation sur le territoire de Cranves-Sales, doit être pris en compte.

Les constats et les besoins sont en effet aujourd'hui clairs sur le territoire de Cranves-Sales, zone tendue à plusieurs égards. Au-delà des logiques de zones police et gendarmerie, la nécessité d'une

nouvelle brigade sur cette commune est renforcée par le constat des effectifs au sein de la police nationale ne satisfaisant pas la capacité d'un commissariat neuf, en raison notamment d'un coût de la vie trop élevé, non suffisamment compensé et anéantissant les espoirs de solides recrutements. La différence entre le casernement et les hébergements civils sont en ce sens des facteurs d'attractivité non négligeables au bénéfice de la gendarmerie.

Les choix faits pour la Haute-Savoie ont sûrement été et j'ose l'espérer, motivés par les attentes du terrain, de l'activité actuelle et de celle projetée. Il manque cependant, Monsieur le Président, un maillon important de cette chaîne de la performance de dissuasion, de sécurité et d'intervention dans le département, dans un secteur où près de 135 nationalités ont établi leur résidence, avec toute l'activité judiciaire qui en découle et les va-et vient incessants et parfois douteux constatés par-dessus la frontière.

Au-delà d'être une priorité locale, ce sujet est avant tout une préoccupation nationale de la compétence directe du ministère de l'intérieur, qui se doit d'être à l'écoute des élus de terrain. C'est par cette écoute attentive que nous pourrions améliorer les conditions d'exercice du mandat des élus locaux, pour lesquelles le gouvernement semble vouloir revoir ses intentions. Alors commençons peut-être par là.

Aussi, je vous demande, Monsieur le Président, avec respect et conviction, d'entendre la voix des élus locaux et d'intégrer la brigade de Cranves-Sales au plan national de création de nouvelles brigades, que nous saluons tant par son initiative que par sa dimension. Au-delà de ce cas urgent, sachez que l'association des maires de Haute-Savoie demeure attentive à tous les secteurs du département qui rencontrent des difficultés. Tel est notamment le cas du territoire de la communauté de communes Usse et Rhône, où le projet initié en 2021 de requalification de deux brigades en une seule brigade renforcée n'aboutit pas, avec même l'annonce récente d'une baisse envisagée des effectifs, dans un secteur situé sur l'axe Lyon-Genève-Grenoble où la délinquance ne fait que croître.

Rien n'est jamais parfait, mais du presque parfait à une situation acceptée par tous, il n'y a qu'un pas et je crois que la commande est entre vos mains.

Recevez, Monsieur le Président de la République, mes salutations respectueuses et conscientes de votre engagement et respect en direction des élus.

Nicolas RUBIN
Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie
Premier Vice-président du Conseil Départemental de Haute-Savoie
Maire de Châtel

